

L'Anse-Saint-Jean, le 2 février 2015.

Je, soussigné, par les présentes, certifie qu'il y a des crédits budgétaires disponibles et/ou au surplus accumulé pour lesquelles les dépenses ci-après décrites sont projetées par le conseil de cette municipalité sauf aux résolutions qui exigent certaines informations supplémentaires pour la provenance des fonds.

\_\_\_\_\_ Daniel Corbeil, DG/ Secrétaire-trésorier

Procès-verbal de la séance régulière du conseil municipal de L'Anse-Saint-Jean tenue le 19h00, sous la présidence de M. Lucien Martel, maire.

Sont présents :           Monsieur Yvan Coté  
                                  Monsieur Victor Boudreault  
                                  Monsieur Graham Park  
                                  Monsieur Éric Thibeault

Sont absents :            Monsieur Anicet Gagné

029-2015

OUVERTURE DE LA SÉANCE

L'ouverture de la séance est proposée, appuyé.

030-2015

LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Il est proposé, appuyé et résolu à l'unanimité des conseillers que l'ordre du jour soit adopté tel que lu et que l'item *Questions diverses* demeure ouvert jusqu'à ce que celui-ci soit épuisé.

1.     **OUVERTURE DE LA SÉANCE**
2.     **LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**
3.     **LECTURE ET ADOPTION DES PROCÈS-VERBAUX**
- 3.1    Lecture et adoption du procès-verbal de la séance régulière du 12 janvier 2015
4.     **LECTURE ET ADOPTION DES COMPTES DU MOIS**
- 4.1    Acceptation des comptes et paiements directs de JANVIER 2015
5.     **RENOUVELLEMENT DES PETITES CAISSES**
6.     **LECTURE DE LA CORRESPONDANCE**
- 6.1    Fabrique de L'Anse-Saint-Jean: feuillet paroissial
7.     **ADMINISTRATION**
- 7.1    Modification taux taxes règlement 08-257
- 7.2    Vente pour non-paiement de taxes à la MRC du Fjord-du-Saguenay
- 7.3    Soluson, Éclairage et Sonorisation
- 7.4    Appel d'offre ancienne caserne de pompiers
- 7.5    Renouvellement de l'accréditation ADMQ pour le directeur général et la secrétaire trésorière adjointe
- 7.6    Adoption des frais fixes pour 2015
- 7.7    Dépôt des déclarations d'intérêts pécuniaires pour l'année 2015
- 7.8    Rapport financier janvier 2015
- 7.9    Assurance des biens acquis de la Coopérative Édouard 'eau
8.     **TRAVAUX PUBLICS**
- 8.1    Michel Laframboise 83, rue Saint-Jean-Baptiste: demande de raccordement aqueduc municipal
- 8.2    Permis d'intervention annuel 2015, routes à l'entretien du M.T.Q.
- 8.3    Adoption projet de règlement d'emprunt pour l'achat et l'installation de luminaires "Del" pour l'éclairage de rues
9.     **URBANISME**
- 9.1    Demande de formation pour l'inspecteur municipal
- 9.2    Demande de lotissement de messieurs Gervais et Tommy Lavoie
- 9.3    Demande auprès de la CPTAQ - Dossier Mme Nancy Gagné
- 9.4    Demande Mme Cynthia Ratté
- 9.5    Adoption du projet de règlement 15-306 concernant le Plan d'urbanisme
- 9.6    Adoption du projet de règlement 15-307 concernant le règlement de zonage

- 9.7 Adoption du projet de règlement 15-308 concernant le règlement de lotissement
- 9.8 Adoption du projet de règlement 15-309 concernant le règlement de construction
- 9.9 Adoption du projet de règlement 15-310 concernant le règlement sur les permis et certificats
- 9.10 Adoption du projet de règlement 15-311 concernant le règlement sur les permis et certificats
- 9.11 Adoption du projet de règlement 15-312 concernant le règlement portant sur le plan d'aménagement d'ensemble
- 10. SÉCURITÉ PUBLIQUE**
- 10.1 Directeur service incendie: mandat pour signatures feuille pompiers volontaires
- 10.2 Augmentation de salaire pour les pompiers volontaires du SSI pour 2015
- 11. LOISIR, CULTURE, TOURISME ET VIE COMMUNAUTAIRE**
- 11.1 Les Fleurons du Québec: Tarification de la 10ième édition
- 11.2 Appui à la demande d'aide financière de la Société de développement de l'Anse-Saint-Jean
- 11.3 Cautionnement de la Société de développement pour l'achat d'une dameuse pour le centre Récréotouristique du Mont Édouard
- 12. VARIA**
- 12.1 Dossier ruisseau Patrice Fortin - Engagement de la municipalité concernant les travaux permanents
- 12.2 Nomination du maire suppléant
- 12.3 Bâtiment pour les installations de la piscine au Mont Édouard
- 12.4 Mandat pour la réfection du système des eaux usées au camping municipal
- 12.5 Achat matériel informatique pour le SSI
- 12.6 Appui au projet de sensibilisation au rejet des eaux usées - EURÉKO
- 13. RAPPORT DES COMITÉS ET INFORMATIONS**
- 14. PÉRIODE DE QUESTIONS**
- 15. FERMETURE DE LA SÉANCE**

031-2015

LECTURE ET ADOPTION DU PROCES VERBAL DE LA SÉANCE RÉGULIÈRE DU 12 JANVIER 2015

Il est proposé, appuyé et résolu à l'unanimité des conseillers que le procès-verbal de la séance régulière du 12 janvier 2015 soit accepté sans modification.

032-2015

ACCEPTATION DES COMPTES ET DES PAIEMENTS DIRECTS DE JANVIER

Il est proposé, appuyé et résolu à l'unanimité des conseillers d'adopter la liste des comptes à payer du mois de JANVIER 2015 au montant de 76 547.93\$ et des paiements directs au montant de 457.55\$, telle que déposées aux archives municipales sous la cote **207-120**.

033-2015

FABRIQUE DE L'ANSE-SAINT-JEAN: FEUILLET PAROISSIAL

Il est proposé, appuyé et résolu à l'unanimité des conseillers que la municipalité achète un espace publicitaire dans le feuillet paroissial de la Fabrique de L'Anse-Saint-Jean au montant de 50\$ et dont la publication est aux deux (2) semaines pendant un (1) an et qui sera distribué dans les quatre (4) paroisses, soit Sagard, Petit-Saguenay, L'Anse-Saint-Jean et Rivière-Éternité.

034-2015

MODIFICATION TAUX TAXES RÈGLEMENT 08-257

Il est proposé, appuyé et résolu à l'unanimité des conseillers de modifier le taux de la taxation 2015 pour le développement du Mont-Édouard concernant le règlement no 08-257 amendant la résolution no 501-2014 pour l'établir aux taux 0,3250/100 \$ d'évaluation au lieu de 0.3667/100\$ d'évaluation.

035-2015

VENTE POUR NON PAIEMENT DE TAXES À LA MRC DU FJORD-DU-SAGUENAY

Il est proposé, appuyé et résolu à l'unanimité des conseillers que suite au dépôt de la liste des propriétés dont les taxes sont dues depuis trois (3) ans, le directeur général est autorisé à soumettre à la MRC du Fjord-du-Saguenay les dites propriétés pour vente pour non-paiement de taxes qui aura lieu en juin 2015.

036-2015

SOLUSON, ÉCLAIRAGE ET SONORISATION

Il est proposé, appuyé et résolu à l'unanimité des conseillers d'accepter la soumission de Soluson Éclairage et Sonorisation de Jonquière, au montant de 2 782,97 \$ taxes incluses, soit 2 420,50 \$ + TPS de 121,03 \$ et TVQ de 241,44 \$, concernant l'installation de projecteur et écran dans la salle du conseil municipal.

037-2015

APPEL D'OFFRE ANCIENNE CASERNE DE POMPIERS

Il est proposé, appuyé et résolu à l'unanimité des conseillers que suite à l'appel d'offre pour la vente de l'ancienne caserne de pompiers qui est située au 220, rue Saint-Jean-Baptiste, la municipalité accepte l'offre déposée par la Coopérative de solidarité les Ateliers coopératifs du Fjord au montant de 50 000\$

que cette offre est valable jusqu'au 31 mars 2015 tel qu'indiqué dans le document déposé et que le maire et le directeur général sont autorisés à signer tous les documents nécessaires à la réalisation de cette transaction.

038-2015

RENOUVELLEMENT DE L'ACCRÉDITATION ADMQ POUR LE DIRECTEUR GÉNÉRAL ET LA SECRÉTAIRE TRÉSORIÈRE ADJOINTE

Il est proposé, appuyé et résolu à l'unanimité des conseillers d'accepter le renouvellement de l'accréditation du directeur général et de la secrétaire trésorière adjointe à l'Association des directeurs municipaux du Québec au montant respectif de 712.75 \$ et 735.75 \$ taxes incluses.

039-2015

ADOPTION DES FRAIS FIXES POUR 2015

Il est proposé, appuyé et résolu à l'unanimité des conseillers que les dépenses fixes suivantes pour l'année 2015 soient adoptées :

TOTAL DES SALAIRES ET CHARGES SOCIALES	675 747.00 \$
TIMBRES ET AFFRANCHISSEMENT	3 950.00 \$
DÉPENSES DE COMMUNICATIONS	19 330.00 \$
SERVICES JURIDIQUES	2 700.00 \$
CONTRAT DE DÉNEIGEMENT	122 715.00 \$
ÉLECTRICITÉ	207 100.00 \$
CHAUFFAGE Centre communautaire	16 000.00 \$
CHAUFFAGE Garage St-Thomas	5 500.00 \$
REMBOURSEMENT (intérêts) et refinancement	147 589.00 \$
REMBOURSEMENT DE CAPITAL	616 084.00 \$
Frais bancaires (frais fixes)	1 200.00 \$
Frais de déplacement (Inspecteur mun.)	4 800.00 \$
Frais de déplacement (Dir. SSI)	2 100.00 \$
GRAND TOTAL DES FRAIS FIXES POUR L'ANNÉE 2015	1 824 815.00 \$

040-2015

DÉPÔT DES DÉCLARATIONS D'INTÉRÊTS PÉCUNIAIRES POUR L'ANNÉE 2015

Il est proposé, appuyé et résolu à l'unanimité des conseillers d'accepter le dépôt de la déclaration d'intérêts pécuniaires des membres du conseil municipal suivants pour l'année 2015:

M. Lucien Martel, maire  
M. Yvan Côté, conseiller  
M. Victor Boudreault, conseiller  
M. Graham Park, conseiller  
M. Éric Thibeault, conseiller

#### RAPPORT FINANCIER JANVIER

Le Secrétaire-trésorier fait la lecture du rapport financier du mois de janvier 2015.

041-2015

#### ASSURANCE DES BIENS ACQUIS DE LA COOPÉRATIVE ÉDOUARD'EAU

Il est proposé, appuyé et résolu à l'unanimité des conseillers de faire les démarches auprès de nos assurances pour assurer les biens acquis de la Coopérative Édouard 'eau à l'automne 2014.

042-2015

#### PERMIS D'INTERVENTION ANNUEL 2015, ROUTES À L'ENTRETIEN DU M.T.Q.

Il est proposé, appuyé et résolu à l'unanimité des conseillers que la municipalité demande son permis d'intervention annuel 2015 auprès du Ministère des Transports du Québec et qu'elle s'engage à respecter les clauses du permis d'intervention et à remettre les lieux dans le même état qu'avant l'exécution des travaux et que Monsieur Jean-François Houde, contremaître des travaux publics et inspecteur en bâtiment soit autorisé à signer le permis d'intervention au nom de la Municipalité de L'Anse-Saint-Jean.

043-2015

#### MICHEL LAFRAMBOISE 83, RUE SAINT-JEAN-BAPTISTE: DEMANDE DE RACCORDEMENT AQUEDUC MUNICIPAL

Il est proposé, appuyé et résolu à l'unanimité des conseillers d'autoriser Monsieur Michel Laframboise à procéder à son raccordement au réseau d'aqueduc municipal avec un tuyau de 1 pouce de diamètre pour sa propriété située au 83, rue Saint-Jean-Baptiste

044-2015

#### ADOPTION PROJET DE RÈGLEMENT D'EMPRUNT POUR L'ACHAT ET L'INSTALLATION DE LUMINAIRES "DEL" POUR L'ÉCLAIRAGE DE RUES

Il est proposé, appuyé et résolu à l'unanimité des conseillers d'adopter le projet de règlement d'emprunt no 15-305 décrétant une dépense de cinquante-cinq mille dollars (55 000\$) pour l'achat d'équipements pour améliorer l'efficacité énergétique du système d'éclairage des voies publiques, ainsi qu'un emprunt du même montant remboursable sur 10 ans.

045-2015

#### DEMANDE DE FORMATION POUR L'INSPECTEUR MUNICIPAL

Il est proposé, appuyé et résolu à l'unanimité des conseillers d'accepter la demande de l'inspecteur municipal de suivre 3 cours de 2 journées chacun pour l'année 2015. C'est à dire un premier à Saguenay les 4 et 5 mai, concernant la politique de protection des rives, du littoral et des plaines inondables. Un deuxième à Alma le 23 et 24 septembre, concernant la lecture de plan et devis et initiation au Code de construction du Québec. Finalement un dernier à Saguenay, le 3 et 4 novembre concernant les droits acquis et règlements à caractère discrétionnaire en matière d'aménagement et d'urbanisme. Les 3 cours étant chacun au montant de 505\$ plus taxes.

046-2015

#### DEMANDE DE LOTISSEMENT DE MESSIEURS GERVAIS ET TOMMY LAVOIE

CONSIDÉRANT que la demande est conforme au règlement de lotissement 89-108 et toute ses modifications.

CONSIDÉRANT que le CCU recommande d'accepter la demande de lotissement (CCU004-2015)

CONSIDÉRANT que le MDDELCC a délivré un certificat d'autorisation afin d'installer des conduites d'aqueduc et d'égout sur une longueur de 85 mètres sous le prolongement de la rue Éphrem-Houde

CONSIDÉRANT que la municipalité a déjà appuyé le projet avec la résolution #163-2014

Il est proposé, appuyé et résolu à l'unanimité des conseillers d'accepter la demande de lotissement de messieurs Gervais et Tommy Lavoie qui consiste à subdiviser un terrain de la rue Éphrem-Houde en 4 terrains distincts.

047-2015

DEMANDE AUPRÈS DE LA CPTAQ - DOSSIER MME NANCY GAGNÉ

Il est proposé, appuyé et résolu à l'unanimité des conseillers d'accepter la recommandation du CCU (CCU005-2015) et d'appuyer la demande de Mme. Nancy Gagné auprès de la CPTAQ

048-2015

DEMANDE MME CYNTHIA RATTÉ

Considérant que le CCU recommande au conseil d'accepter la demande,

Considérant que cet usage est permis à cet endroit,

Considérant que l'entreprise de Mme Ratté est en pleine expansion,

Considérant que cela permettra de faire bouger les chiens dans un cadre sécuritaire,

Il est proposé, appuyé et résolu à l'unanimité des conseillers accepter la demande de Mme Cynthia Ratté, d'installer une clôture réglementaire fermée sur son terrain servant uniquement aux chiens de l'entreprise Pension canine chez Cynthia. À condition que:

- La réglementation municipale sur les nuisances soit respectée à la lettre, plus particulièrement les articles 20 et 37 au sujet du bruit et des aboiements,
- L'installation soit sécuritaire pour qu'en aucun temps les chiens puissent s'enfuir,
- L'hygiène y soit toujours impeccable,
- Aucun chien n'y passe la nuit,
- Le nombre de chiens ne dépassent jamais 5 dans cet enclos,
- Ce parc à chien reste en tout temps privé,
- D'installer un parement devant la clôture du côté de la rue afin de garder l'intégrité de la zone patrimoniale. Ce parement devra être accepté par l'inspecteur municipal.
- Cette autorisation est spécifiquement accordée à l'entreprise de Mme Ratté actuellement et n'est pas transférable.

049-2015

ADOPTION DU PROJET DE RÈGLEMENT 15-306 CONCERNANT LE PLAN D'URBANISME

Il est proposé, appuyé et résolu à l'unanimité des conseillers d'adopter le projet de règlement 15-306 concernant le plan d'urbanisme de la municipalité de l'Anse-Saint-Jean

050-2015

ADOPTION DU PROJET DE RÈGLEMENT 15-307 CONCERNANT LE RÈGLEMENT DE ZONAGE

Il est proposé, appuyé et résolu à l'unanimité des conseillers d'adopter le projet de règlement 15-307 concernant le règlement de zonage de la municipalité de l'Anse-Saint-Jean

051-2015

ADOPTION DU PROJET DE RÈGLEMENT 15-308 CONCERNANT LE RÈGLEMENT DE LOTISSEMENT

Il est proposé, appuyé et résolu à l'unanimité des conseillers d'adopter le projet de règlement 15-308 concernant le règlement de lotissement de la municipalité de l'Anse-Saint-Jean

052-2015

ADOPTION DU PROJET DE RÈGLEMENT 15-309 CONCERNANT LE RÈGLEMENT DE CONSTRUCTION

Il est proposé, appuyé et résolu à l'unanimité des conseillers d'adopter le projet de règlement 15-309 concernant le règlement de construction de la municipalité de l'Anse-Saint-Jean

053-2015

ADOPTION DU PROJET DE RÈGLEMENT 15-310 CONCERNANT LE RÈGLEMENT SUR LES PERMIS ET CERTIFICATS

Il est proposé, appuyé et résolu à l'unanimité des conseillers d'adopter le projet de règlement 15-310 concernant le règlement sur les permis et certificats de la municipalité de l'Anse-Saint-Jean

054-2015

ADOPTION DU PROJET DE RÈGLEMENT 15-311 CONCERNANT LE RÈGLEMENT SUR LES DÉROGATIONS MINEURES

Il est proposé, appuyé et résolu à l'unanimité des conseillers d'adopter le projet de règlement 15-311 concernant le règlement sur les dérogations mineures municipalité de l'Anse-Saint-Jean

055-2015

ADOPTION DU PROJET DE RÈGLEMENT 15-312 CONCERNANT LE RÈGLEMENT PORTANT SUR LE PLAN D'AMÉNAGEMENT D'ENSEMBLE

Il est proposé, appuyé et résolu à l'unanimité des conseillers d'adopter le projet de règlement 15-312 concernant le règlement portant sur le plan d'aménagement d'ensemble de la municipalité de l'Anse-Saint-Jean

056-2015

DIRECTEUR SERVICE INCENDIE - SIGNATURES ENTENTE AVEC LES POMPIERS VOLONTAIRES POUR LA FORMATION

Il est proposé, appuyé et résolu à l'unanimité des conseillers d'autoriser le directeur du service incendie, M. Pierre Roy à signer au nom de la municipalité l'entente avec les nouveaux pompiers volontaires en ce qui concerne le programme de formation.

057-2015

AUGMENTATION DE SALAIRE POUR LES POMPIERS VOLONTAIRES DU SSI POUR 2015

Il est proposé, appuyé et résolu à l'unanimité des conseillers d'autoriser une augmentation pour 2015 de 1.00 \$ de l'heure pour les salariés œuvrant au sein du service de sécurité incendie de la municipalité

058-2015

LES FLEURONS DU QUÉBEC: TARIFICATION DE LA 10IÈME ÉDITION

Il est proposé, appuyé et résolu à l'unanimité des conseillers que la municipalité adhère à la 10ième édition (2015-2017) aux Fleurons du Québec au tarif triennal de 1075 \$ et dont le tarif inclut:

.Les honoraires et les frais de déplacement du classificateur des Fleurons du Québec pour l'évaluation de notre municipalité;

.Un rapport d'évaluation professionnelle contenant des pistes d'amélioration pour tous les domaines de la municipalité;

.Une classification officielle attestant de nos efforts d'embellissement paysager durable;

.Les outils de visibilité des Fleurons du Québec dont la signature municipale et la possibilité d'afficher notre classification au moyen du panneau officiel.

059-2015

APPUI À LA DEMANDE D'AIDE FINANCIÈRE DE LA SOCIÉTÉ DE DÉVELOPPEMENT DE L'ANSE-SAINT-JEAN

CONSIDÉRANT QUE le programme des immigrants investisseurs permet à des entreprises et OBNL d'obtenir une contribution financière non remboursable lors de projets d'investissements;

CONSIDÉRANT QUE la Société de Développement de L'Anse-Saint-Jean a débuté un projet d'investissement de plus de 2 M\$ à la Station de ski au Mont-Édouard;

CONSIDÉRANT QUE cette aide financière permettrait à La Société de Développement de L'Anse-Saint-Jean de réaliser pleinement son projet de modernisation et de développement de la station de ski du Mont-Édouard;

CONSIDÉRANT QUE la station de ski Mont-Édouard constitue un moteur de développement économique et un employeur important pour les municipalités du Bas-Saguenay;

CONSIDÉRANT QU'UNE demande d'aide financière a été déposée auprès de l'Institution Financière Desjardins, organisme financier accrédité reconnue par Investissement Québec;

CONSIDÉRANT QUE La Société de développement de L'Anse-Saint-Jean sollicite l'appui de partenaires;

PAR CONSÉQUENT

Il est proposé, appuyé et résolu à l'unanimité des conseillers que la municipalité de l'Anse-Saint-Jean appui la Société de développement de L'Anse-Saint-Jean dans ses démarches pour obtenir une contribution financière dans le cadre du Programme Immigrant investisseurs afin de compléter son projet d'investissement de modernisation et de développement à la station de ski du Mont-Édouard.

060-2015

CAUTIONNEMENT DE LA SOCIÉTÉ DE DÉVELOPPEMENT POUR L'ACHAT D'UNE DAMEUSE POUR LE CENTRE RÉCRÉOTOURISTIQUE DU MONT ÉDOUARD

CONSIDÉRANT QUE depuis l'acquisition du Mont Édouard par la municipalité en 2005 la Société de développement gestionnaire des infrastructures par le biais du comité de gestion du centre récréotouristique voit au bon fonctionnement de la station;

CONSIDÉRANT QU'en avril 2010, la municipalité avait, suite à l'approbation par le ministère des Affaires municipales, cautionné un prêt de 400 000\$ et que ce prêt arrivera à échéance en mai 2015;

CONSIDÉRANT QU'en date d'aujourd'hui le comité de gestion du centre récréotouristique a toujours rempli ses obligations quant au remboursement de ce prêt;

CONSIDÉRANT QUE le Mont Édouard est l'un des moteurs économiques de la municipalité depuis 24 ans;

CONSIDÉRANT QU'en novembre dernier un plan d'investissement prévoyant des travaux de mise à niveau et d'amélioration des infrastructures de la station de un million six cent mille dollars (1,600,000.00 \$) a été déposé au conseil municipal;

CONSIDÉRANT QUE Promotion Saguenay a confirmé sa participation financière avec un montant de 150 000\$ sur trois ans et que la Caisse populaire du Bas-Saguenay va contribuer également avec un montant 100 000\$ sur quatre ans;

CONSIDÉRANT QU'entre-temps le comité de gestion du centre récréotouristique devra obtenir un prêt de 250 000\$ pour effectuer ces travaux;

Il est proposé, appuyé et résolu à l'unanimité des conseillers de demander au Ministre des Affaires municipales d'autoriser la municipalité à cautionner pour un montant de 220 000\$ le prêt de 250 000\$ de la Société de développement demandé auprès de la Caisse Desjardins du Bas-Saguenay pour la l'achat d'une dameuse pour l'entretien et l'amélioration de la qualité des pentes au Mont Édouard prévus au plan d'investissement

061-2015

DOSSIER RUISSEAU PATRICE FORTIN - ENGAGEMENT DE LA MUNICIPALITÉ CONCERNANT LES TRAVAUX PERMANENTS

Il est proposé, appuyé et résolu à l'unanimité des conseillers que la municipalité prenne un engagement formel à l'effet que des travaux permanents auront lieu à l'été 2015, entre juin et septembre et que le concept de l'aménagement permanent permettra la libre circulation du poisson, et plus particulièrement du saumon et de la truite de mer, et devra être approuvé par un spécialiste en la matière.

062-2015

NOMINATION DU MAIRE SUPPLÉANT

Il est proposé, appuyé et résolu à l'unanimité des conseillers ne nommer monsieur Victor Boudreault comme maire suppléant pour les mois de mars à juin inclusivement.

063-2015

BÂTIMENT POUR LES INSTALLATIONS DE LA PISCINE AU MONT ÉDOUARD

Il est proposé, appuyé et résolu à l'unanimité des conseillers autoriser un montant de 10 000\$ pris au fond de roulement pour l'acquisition du bâtiment appartenant à Traxxon 4 situé près du lac servant à l'enneigement artificiel et d'autoriser le directeur général à signer au nom de la municipalité les documents nécessaires à cette transaction.

064-2015

MANDAT POUR LA RÉFECTION DU SYSTÈME DES EAUX USÉES AU CAMPING MUNICIPAL

Il est proposé, appuyé et résolu à l'unanimité des conseillers d'octroyer, selon la proposition déposée, un mandat à la firme WSP pour la révision des débits de conception, l'étude des technologies possibles de traitement selon les conditions des lieux actuels avec estimation et le dépôt d'un rapport avec recommandation d'un système et l'estimation. Le coût du mandat est de 7 400.00\$ avant taxes.



065-2015

ACHAT MATÉRIEL INFORMATIQUE POUR LE SSI

Il est proposé, appuyé et résolu à l'unanimité des conseillers d'autoriser l'achat de matériel informatique tel qu'identifié par le directeur du service de sécurité incendie, soit une tablette, clavier et station d'accueil Surface Pro 3.

066-2015

APPUI AU PROJET DE SENSIBILISATION AU REJET DES EAUX USEÉES - EURÉKO

Il est proposé, appuyé et résolu à l'unanimité des conseillers d'appuyer l'organisme EURÉKO dans ses démarches pour la réalisation d'un projet de sensibilisation des citoyens au rejet des eaux usées dans notre municipalité.

RAPPORT DES COMITÉS

Le(s) conseiller(ères) fait un rapport concernant l'avancement des dossiers suivants :

M. Graham Park informe l'assistance sur la démarcher et le suivi de celle-ci.

M. Éric Thibeault informe l'assistance sur le Transport collectif et adapté

M. Lucien Martel informe l'assistance le dossier d'assainissement des eaux, la rencontre avec le MTQ, la notion de conflit d'intérêt et le suivi quant à la recherche d'un nouveau médecin.

PÉRIODE DE QUESTIONS

067-2015

FERMETURE DE LA SÉANCE

Monsieur Victor Boudreault propose la fermeture de la séance à 20h03

---

Monsieur Daniel Corbeil, secrétaire trésorier / directeur général

---

Monsieur Lucien Martel, maire

*« Je, [maire], atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du Code municipal ».*